Envoyé en préfecture le 23/04/2018 Reçu en préfecture le 23/04/2018 Affiché le

ID: 029-212901052-20180423-2018212-DE

BUDGET ANNEXE DE LA SALLE LE VALLON - AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2017

CONSIDERANT la proposition d'affectation des résultats 2017 sur le budget 2018 comme suit :

compte 002 - excédent de fonctionnement reporté : 14 046.10 €.

Ayant entendu son rapporteur, Monsieur Louis SALIOU, Adjoint au Maire,

VU l'avis de la commission « Finances - Travaux - Agriculture » en date du 3 avril 2018,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

APRES en avoir délibéré,

PAR 21 voix pour du groupe « Landivisiau avec vous et pour vous » et 7 voix contre des groupes « Union citoyenne pour Landivisiau » et « Ensemble et autrement pour Landivisiau »,

DECIDE d'affecter le résultat comme ci-dessus.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil municipal.

VOTE	
SUFFRAGES EXPRIMES	28
POUR	21
CONTRE	7

Fait à Landivisiau, le 13 avril 2018

Le Maire,

Laurence CLAISSE.

Pascal NANTEL